

Compétence similaire 3 CC
 Compétence similaire 2 CC
 Compétence complémentaire
 Compétence isolée

TABLEAU COMPARATIF DES COMPETENCES

CC Pays Belmontais / CC Alpes Mancelles / CC Portes du Maine Normand

CC Alpes Mancelles	CC Pays Belmontais	CC Portes du Maine Normand
<p><i>Aménagement de l'espace :</i> Schéma de cohérence territoriale et schémas de secteur.</p> <p>Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont déclarées d'intérêt communautaire toutes les zones d'aménagement concerté</p> <p>Charte de pays</p>	<p><i>Aménagement de l'espace :</i> Elaboration, approbation, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) en lien avec le S.C.O.T. du Pays de la Haute Sarthe.</p>	<p><i>Aménagement de l'espace :</i> Elaboration, suivi, révision, modification et gestion du schéma de cohérence territoriales (S.C.O.T.) de la Haute Sarthe. Elaboration et suivi des schémas de secteurs</p> <p>Création, aménagement et gestion de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) dans le cadre de la réalisation ou de l'aménagement de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire</p> <p>Elaboration et suivi de la Charte du Pays de la Haute Sarthe Mise en œuvre de la Charte de Territoire dans le cadre des compétences communautaires</p>
<p><i>développement économique :</i> aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique qui sont d'intérêt communautaire Sont déclarées d'intérêt communautaire toutes les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale.</p> <p>immobilier d'entreprises</p>	<p><i>Actions de développement économique :</i> Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire. Sont déclarées d'intérêt communautaire : . les zones d'activités de la Pitoisière sur la commune de Maresché et leur extension . toutes les zones d'activités futures à créer dont la surface est supérieure à 5 hectares</p> <p>Actions d'intérêt communautaire intéressant l'ensemble de la communauté : accueil et extension des entreprises, aides directes et indirectes. Sont reconnues d'intérêt communautaire : les actions destinées aux entreprises situées dans les zones d'activités intercommunales et/ou qui sont éligibles à une aide publique (Fonds Européens, Etat, Région, Département)</p>	<p><i>développement économique :</i> Création, aménagement, extension, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire artisanales et industrielles. Sont d'intérêt communautaire : la zone d'activités économiques de la Pommeraie à Bérus, la zone d'activités économiques de la Liberge à Bérus, la zone d'activités économiques de Rouessé Fontaine, les parcs d'activités économiques de Cerisé et d'Arçonay la zone d'activités économiques de L'Ouche Saint-Pierre à Fyé</p> <p>Création, aménagement, entretien et gestion des équipements suivants : bâtiments d'accueil, pépinières d'entreprises, ateliers relais et tous autres bâtiments à vocation économique implantés dans les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.</p>

CC Alpes Mancelles	CC Pays Belmontois	CC Portes du Maine Normand
<p>Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC)</p>	<p>Adhésion de la communauté de communes du Pays Belmontois au syndicat mixte pour l'aménagement et la promotion du parc d'activités d'intérêt départemental de Maresché.</p> <p>Maison de santé pluridisciplinaire : étude, acquisition, construction, extension, location, gestion et entretien d'une maison de santé pluridisciplinaire et éventuelles annexes, soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment aux maisons médicales dans les conditions définies par l'article L. 1511-8 du code général des collectivités territoriales.</p>	<p>Soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment aux maisons médicales dans les conditions définies par l'article L. 1511-8 du CGCT</p>
<p><i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant, dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de systèmes d'élimination ou de valorisation des déchets issus des activités professionnelles - Plan local de l'environnement - Collecte, stockage et traitement des déchets inertes dans le respect des règles de la concurrence - La communauté de communes a pour objet de promouvoir, de financer, de faire exécuter ou d'exécuter et de gérer les études et les travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Sarthe amont sur les parcelles riveraines dans les communes adhérentes. 	<p>Etude et création de zones de développement éolien</p>	<p>Actions en faveur du développement des énergies renouvelables ; études de préfiguration et proposition de Zones de Développement Eolien (ZDE) après accord des communes concernées</p>
<p><i>Tout ou partie de l'assainissement</i> Etude de zonage d'assainissement Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</p>	<p>Service Public d'Assainissement Non Collectif</p>	<p>Service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.) : création du service, contrôle des installations d'assainissement non collectif</p>
<p><i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire</i></p>	<p><i>Aire d'accueil des gens du voyage</i> : création, aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage existante ou à créer</p>	

<p>Sont d'intérêt communautaire : Salle d'arts martiaux / Piscine de Fresnay sur Sarthe / Gymnase de Fresnay sur Sarthe à compter du 1er janvier 2015 / Complexe sportif dédié au tennis de Saint Aubin de Locquenay à compter du 1er janvier 2015 / City stade sur l'ensemble du territoire intercommunal</p>		
<p>Actions sociales d'intérêt communautaire</p> <p>Sont d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PETITE ENFANCE : Relais assistantes maternelles (RAM), structure multi accueil, crèche, halte garderie (hors périscolaire) Soutien par la prise en charge du coût incombant aux familles à la réalisation d'une animation annuelle pour les élèves de maternelles et/ou primaires s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique commun ou non à plusieurs classes et/ou à plusieurs écoles situées sur le territoire de la communauté de communes <p>JEUNESSE : Centres de loisirs sans hébergement (CLSH), espaces jeunes (hors périscolaire)</p> <p>CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL : dans le cadre des objectifs fixés par la convention partenariale CAF animation vie sociale (animation globale et coordination et animation collective famille)</p> <p>EMPLOI : service à l'emploi</p>	<p>Actions en faveur de l'insertion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux structures d'accueil, d'information et d'orientation des publics en difficulté à savoir : au CLIC Nord Sarthe sous forme de subventions - Gestion des actions extrascolaires (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) organisées en dehors de l'école (mercredi-petites et grandes vacances). - Soutien aux actions sociales menées par le Centre Georges Rouault sous forme : de réalisation d'études préalables à la réalisation d'un Centre Social Intercommunal, d'acquisition, de réalisation de travaux d'aménagement, de réhabilitation et/ou de construction et d'entretien d'un Centre Social Intercommunal, de versement de subventions, de mise à disposition de personnel. - Soutien aux structures d'accueil, d'information et d'orientation des publics en difficulté à savoir : soutien à la Mission Locale Sarthe Nord sous forme de subventions- à la Maison de l'emploi Sarthe Nord ou toute structure qui s'y substituerait 	<p>Centre Local d'Information et de Coordination Nord Sarthe</p> <p>Centre social du canton de Saint Paterne participation au Centre social participation aux actions en faveur de l'accueil des enfants de moins de six ans dans le cadre du contrat « petite enfance » participation aux actions en faveur de l'accueil des enfants de six à seize ans dans le cadre du contrat « temps libre »</p> <p>Actions en faveur de l'emploi : Mission locale jeunes Sarthe Nord Maison de l'emploi</p>

CC Alpes Mancelles	CC Pays Belmontais	CC Portes du Maine Normand
<p>- SERVICES SOCIAUX : Installation ou aide au maintien des services sociaux ou médicaux y compris dans le domaine libéral et des associations à caractère social</p>		
<p><i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i></p>	<p>Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés</p>	<p>élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés</p>
<p><i>Politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées</i></p> <p>Sont d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction et/ou réhabilitation de logements sociaux à compter du 1er janvier 2006 - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) ou toute autre procédure s'y substituant - Plan local de l'habitat 	<p>Participation aux opérations régionales d'amélioration de l'habitat menées par le Pays de la Haute Sarthe</p>	
<p><i>Développement touristique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiers de randonnées existants désignés dans le plan ci-annexé - Site du Gasseau 	<p>Création, aménagement, entretien des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire</p> <p>Sont déclarés ce jour d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> . les sentiers de randonnée situés sur l'ancienne voie ferrée Ségrie/Saint Christophe du Jambet . les sentiers de randonnée situés sur l'ancienne voie ferrée La Hutte-Coulombiers/Mamers 	<p>Actions en faveur du développement touristique :</p> <p>le balisage et la signalétique sur les circuits de randonnées pédestres et sur les circuits ornithologiques et botaniques</p> <p>Les sites touristiques d'intérêt communautaire sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> les fortifications du site médiéval de Bourg le Roi le fanum de Oisseau le Petit la voie verte sur les communes de Thoiré sous Contensor, Grandchamp et Chérancé

<ul style="list-style-type: none"> - Office du tourisme des Alpes Mancelles - Etudes relatives au tourisme - Aire de loisirs du Gué Ory - Aires de vidange de camping car - Pontons d'accès et cales sur la Sarthe sur domaine communal - Parcours labellisés de pêche touristique 	<p>Soutien à l'office de tourisme du canton de Beaumont sur Sarthe et à ses actions de promotion touristique locale sous forme : de versement de subventions, d'acquisition, de réalisation de travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'entretien d'un bâtiment destiné à recevoir les bureaux de l'office de tourisme du canton de Beaumont sur Sarthe.</p>	<p>Participation à l'accueil, à l'information et à la promotion touristique par le biais de : l'Office de tourisme des Alpes Mancelles l'Office de tourisme de Mamers et du Saosnois</p>
<p><i>Equipements collectifs et services à la population</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement artistique : gestion de l'école de musique, organisation d'ateliers d'initiation théâtrale à destination des mineurs - cyber-base et cyber relais - Actions d'animation et de promotion d'activités culturelles : transport des enfants scolarisés de la maternelle au CM2 à destination du cinéma sis à Fresnay sur Sarthe trois fois par an - Fourrière animale - Réhabilitation, entretien et fonctionnement d'une maison des services à la population à Assé le Boisne « La Grange » 	<p>Soutien à l'école de musique de Beaumont sur Sarthe sous forme de subventions</p>	<p>Compétence fourrière animale : Capture et mise en fourrière des chiens et chats errants</p>
<p><i>Communications électroniques</i> Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques</p>	<p><i>établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales</i></p>	<p>Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques</p>

<i>Promotion et animation sportive dans le cadre de manifestations intercommunales</i>		
<i>Prestations de service</i> Prestation de service dans le domaine de l'enseignement musical spécialisé sur le territoire de la communauté de communes des Portes du Maine Normand conformément à l'article L 5211-56 du code général des collectivités territoriales		
	<p><i>création, aménagement et entretien de la voirie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - création, aménagement (investissement) et entretien (fonctionnement) des voies communales, hors agglomération, des communes membres de la communauté de communes du Pays Belmontois (chaussées, dépendances de la route et ouvrages d'art). - la signalisation verticale et horizontale ainsi que le marquage au sol, hors agglomération, des communes membres de la communauté de communes du Pays Belmontois 	<p>Sont d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> toutes les voies, places et parkings publics, revêtus et classés dans la « voirie communale ». le passage de buses sous voie roulante. la signalisation verticale permanente de police et la signalisation horizontale (à l'exception de la signalisation prise en charge par le Département). <p>Sont exclus de l'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> les créations de voies, places et parkings publics les trottoirs les aménagements paysagers et ceux de nature esthétique sur la voirie sans lien fonctionnel avec la voirie les cheminements pour piétons et les pistes cyclables non attenants à la voirie. . éclairage public : maintenance et entretien de l'éclairage public
	Acquisition d'un bâtiment modulaire destiné aux différentes associations soutenues statutairement par la communauté de communes du Pays Belmontois	